

Destinataires : Toutes les sociétés d'assurance de dommages participant au programme du BAC de dépôt des états annuels de 2007 et des déclarations provisoires de 2008

Date : Le 31 janvier 2008

Bulletin n^o : QD - -2008-01

AVIS DE DÉPÔT DES ÉTATS ANNUELS DE 2007 ET DES DÉCLARATIONS PROVISOIRES DE 2008

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) envoie chaque année aux sociétés d'assurance de dommages un avis relatif au dépôt volontaire de leurs états annuels et de leurs déclarations provisoires. Les renseignements fournis dans ces déclarations servent à établir des statistiques globales sur le rendement financier de l'industrie de l'assurance de dommages. Le BAC utilisera ces statistiques globales pour illustrer la contribution de l'industrie à l'économie canadienne, à aborder les problèmes de l'industrie avec les intervenants ainsi qu'à retracer l'historique des statistiques financières de l'industrie de l'assurance de dommages.

États annuels

Les sociétés doivent soumettre en même temps qu'au BSIF un exemplaire électronique de même qu'un exemplaire imprimé de leurs états annuels de 2007 et ce, au plus tard le vendredi 29 février 2008. Veuillez également soumettre, si ce n'est déjà inclus dans vos états annuels de 2007, la liste détaillée de vos placements au Canada en date du 31 décembre 2007.

Déclarations provisoires

Les dates limites de dépôt des déclarations provisoires de 2008 sont les suivantes :

Premier trimestre 2008 – le 15 mai 2008
Deuxième trimestre 2008 – le 15 août 2008
Troisième trimestre 2008 – le 14 novembre 2008
Quatrième trimestre 2008 - le 27 février 2009 (déclaration annuelle)

Veuillez transmettre par courriel l'exemplaire électronique de vos déclarations provisoires, états annuels et liste détaillée des placements, en format ASCII et/ou Excel, à l'attention de Susan Tan à stan@ibc.ca et l'exemplaire imprimé par la poste à l'adresse suivante :

À l'attention de : Susan Tan
Bureau d'assurance du Canada
2235 Sheppard Avenue East
Atria II, Suite 1100
Toronto, Ontario M2J 5B5

En fournissant les données demandées au BAC, vous confirmez que votre compagnie consent à ce que le BAC utilise et communique les statistiques globales de l'industrie à des fins touchant l'ensemble de l'industrie, y compris dans des déclarations du BAC aux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux et dans les publications du BAC. Aucune données sur des compagnies précises ne seront communiquées à un tiers.

Nous vous remercions de votre appui indéfectible et de votre participation assidue à ce programme. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec une des personnes-ressources mentionnées ci-dessous, au 416 445-5912 ou au 800 761-6703.



Debbie Coke
Directrice, Collecte et qualité des données
Gestion de la qualité des données

Personnes-ressources :

Elizabeth Borr, analyste en actuariat, poste 2532, eborr@ibc.ca.

Susan Tan, Coordinatrice, Qualité des données, poste 2293, stan@ibc.ca